



11 critères dont 3 jokers possibles, au choix, les 3 premières années

FAVORISER LA PRÉSENCE D'INFRASTRUCTURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES (IAE)

Part des IAE

Les IAE constituent des **refuges** et offrent les **ressources alimentaires** nécessaires à de nombreuses espèces sauvages.  
→ Il faut entre 10 à 20% d'IAE sur une ferme pour jouer un rôle écologique significatif.

Diversité des types d'IAE

Au moins 2 types d'IAE

La présence d'IAE abondantes et diversifiées sur un territoire contribue à la création d'un **écosystème complexe**, riche en espèces, à la fois **plus productif et plus résistant**.

Gestion des IAE

Une bonne gestion des IAE nécessite de **limiter leur entretien** : ces espaces semi-naturels abritent une biodiversité sauvage que certaines pratiques peuvent perturber.

DÉVELOPPER DES BONNES PRATIQUES CULTURALES

Encadrement de la taille des parcelles

Plus de 150 m de large et :

- >3 ha (viti/arboculture, maraîchage)
- >6 ha (grandes cultures, légumes plein champ et élevage)

La **réduction de la taille des parcelles** d'une exploitation a un effet positif sur la diversité et l'abondance des oiseaux, des plantes, et de nombreux insectes.

Diversification de l'assolement

Les cultures différentes hébergent des cortèges d'espèces différents. Augmenter le nombre de cultures dans un paysage a donc un effet positif direct sur l'**abondance de sa biodiversité sauvage**.

Réduction du travail du sol

- formation / participation à un groupe de travail dans les 3 ans
- Limitation du travail du sol
- Max 75% de la surface travaillée > 20 cm en année 0
- Max 25% à n+5

Le travail du sol dégrade la diversité des espèces qu'il accueille, leur abondance et leur activité. Selon sa fréquence et son intensité, **le travail du sol peut impacter significativement sa macrofaune**.

Maintien de la couverture du sol

- GC / élevage / polyculture-élevage / LPC = 60%, puis 70% à n+5
- Arbo : 30% en sec, 70% en irrigué
- Viti : 35%, puis 50% à n+5
- Maraîchage / PPAM diversifié : 75% sur les 5 mois d'hiver

Les couverts d'interculture jouent un rôle sur la fourniture d'habitat pour de nombreuses espèces sauvages. Ils sont par ailleurs particulièrement utiles à l'**activation de la biologie du sol**, favorisant sa **fertilité** et améliorant sa **structure**.

ÊTRE EXEMPLAIRE

Interdiction des nouveaux OGM

CMS (Stérilité Mâle Cytoplasmique) et NBT (New Plant Breeding Techniques)

Ils contribuent à l'**érosion de la diversité des plantes** cultivées et naturellement présentes sur la ferme, avec la possibilité de transmission de leurs gènes à des plantes sauvages apparentées.

Limitation des antiparasitaires sur les animaux d'élevage

Les traitements avermectines fréquents ont un **impact sur l'abondance et la diversité des insectes**, car ces substances se retrouvent dans les déjections des animaux d'élevage.

Interdiction de fertilisants controversés

Les **fertilisants riches en azote** causent l'eutrophisation des eaux superficielles, l'acidification des sols et la pollution de l'air.

La **vinasse de betterave non bio** contient potentiellement des résidus de néonicotinoïdes agissant sur le système nerveux central des insectes.

L'utilisation d'**effluents conventionnels d'animaux** ayant consommé des OGM ou des antibiotiques introduit des résidus de ces substances dans l'agro-écosystème de la ferme.

FORMATION CONTINUE

Formation / sensibilisation à la biodiversité

- Options à la carte : réaliser un inventaire naturaliste ou un diagnostic biodiversité sur sa ferme ou son territoire ; participer à des groupes d'échanges etc. tous les 3 ans
- Au moins une formation sur la biodiversité au cours des 5 premières années

Améliorer notre connaissance à un effet indirect sur la biodiversité. Se former permet **de mieux connaître son environnement**, pour mieux le protéger.